



PRÉAVIS DE GRÈVE

À compter du mercredi 10 septembre 2025 0h00
au mardi 30 septembre 2025 minuit

Paris, le 4 septembre 2025

Monsieur le ministre,

Le premier ministre, François Bayrou, a décidé, le 15 juillet, de faire la guerre !

La guerre aux peuples ici et là, ce qui permettra de justifier encore et toujours de nouvelles mesures liberticides et de faire diversion d'une politique toujours plus impopulaire.

Le ministère « de la guerre », des Armées, est donc plus qu'épargné, avec un budget qui explose, au lieu d'investir et de s'investir pour le respect du droit international !

Préparer la guerre n'a jamais amené à autre chose qu'à la guerre.

La guerre aux travailleurs et travailleuses, aux retraitésEs, aux manifestantEs, encore et toujours !

La liste n'est pas exhaustive :

- **suppression de deux jours fériés, remise en cause de la 5ème semaine de congés payés,**
- **coups dans les services publics,**
- remise en cause du droit du travail,
- énième réforme de l'assurance chômage, quand la dernière n'est même pas encore en vigueur...
- **gel des prestations sociales et celui des salaires des fonctionnaires comme des contractuel-les,**
- désindexation des pensions de retraites,
- doublement des franchises médicales...

Dans le même temps, **le patronat et les actionnaires sont épargnés**, qui touchent pourtant « un pognon de dingue » : au moins 211 milliards d'euros par an, selon un récent rapport du Sénat, sans transparence, sans contrepartie aucune, sans contrôle aucun et **devenant le premier budget de l'État!** Ils ne se privent pas pour licencier et faire exploser leurs dividendes : la France a encore été le pays où les plus gros montants ont été versés aux actionnaires en 2024 !?

Un autre budget est donc possible qui permette d'obtenir l'ensemble de nos revendications :

- **augmentation des salaires dont 10 % d'augmentation du point d'indice, ainsi que des pensions,**
- **réforme des grilles et des carrières de tous les personnels : les greffiers, dont 70 % ont été laissés de côté ; les DSGJ, les ministères du budget et de la fonction publique ayant rejeté le relevé de conclusions ; les personnels administratifs et techniques, peu revalorisés et peu reconnus...**

- investissements conséquents dans le service public de la justice,
- retour à la retraite à taux plein à 60 ans et 37,5 annuités, semaine de 32 heures,
- effectivité du principe d'égalité salariale femmes-hommes et mise en place du congé menstruel,
- abrogation de la loi de casse de la Fonction publique du 6 août 2019, dite « de transformation de la Fonction publique » et le retour plein des compétences des CAP, des CHSCT, des conseils médicaux.

Notre préavis de grève couvre les agents des services judiciaires, de l'administration centrale du ministère de la Justice et des services déconcentrés, afin qu'ils se mobilisent à tout moment pour faire entendre leurs exigences.

En l'application de l'article sus-visé nous sommes à votre disposition pour négocier.

Veuillez agréer, Monsieur le garde des sceaux, l'expression de ma parfaite considération.

P/ la CGT des chancelleries & services judiciaires
Cyril PAPON, Secrétaire général